

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-05-021

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 23
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 4
Nombre de pouvoir(s) : 4

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le quinze mai deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 6 mai 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Alain THOLOT, Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Stéphane VILLARD, Martine CHARLES, Margot SOLVIGNON, Arnaud DE MAZENOD, Christelle PLUCHAUD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON, Claude TOUILLOUX, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Pierre PASQUIER, Marc COMBETTE, Henri CELLIER, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Pierre PASQUIER pouvoir à Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE pouvoir à SERGE TRIOULEYRE, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Stéphane VILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : PATRIMOINE - CLASSEMENT DE PARCELLES PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20240515-2024-05-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 24/05/2024

Il est proposé que les parcelles communales privées suivantes, qui sont utilisées comme voirie suite à des alignements ou des régularisations foncières, soient intégrées au domaine public.

Parcelles	Surface	Adresse
AB 317	39 m ²	Allée du Bel Horizon
AB 320	27 m ²	Allée du Bel Horizon
AV 271	63 m ²	Route de la Lande
BA 169	68 m ²	Rue du Pré de l'Orme
AV 246	90 m ²	Impasse des Mouettes
BH 120	29m ²	Rte de Bonson
BH 118	10 m ²	Rte de Bonson
BC 178	55 m ²	Impasse de Grézieux
AW 150	236 m ²	Chemin des Thuyas
AV 10	48 m ²	Av de la Gare
BE 570	829 m ²	Voirie devant école MIXTE 1
BE 579-580-577	3m ² /44m ² /48m ²	Rue de la Marque
BB 154	358 m ²	Rue du 8 mai

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- **DECIDE** le classement des parcelles privées cadastrées ci-dessus dans le domaine public communal

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 17 MAI 2024

Le Maire,

Eric LARDON

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Marcellin-en-Forez. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ" around the perimeter and "42680" at the bottom. A large, stylized black signature is written over the stamp.

Le Secrétaire de séance

Stéphane VILLARD

A large, stylized black signature of Stéphane Villard is written over the text.